



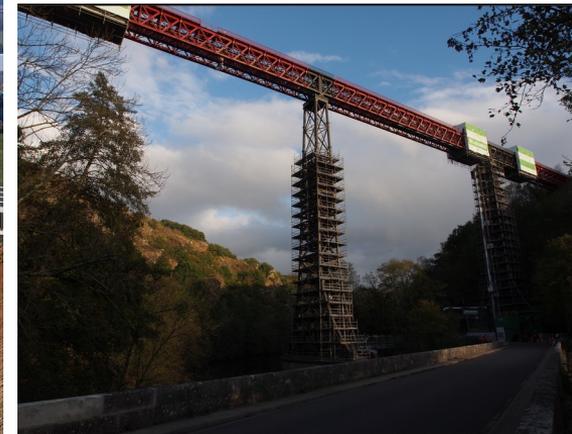
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Actions de l'État relatives aux mobilités en Auvergne

OrbiMob 11 octobre 2022

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes



# Le cadre d'intervention de l'État au niveau régional

- Les contrats de plan Etat-Région ( CPER 2015-2020),
  - Les accords de relance (2021-2022),
  - Les propositions du Conseil d'Orientation des Infrastructures prévues à l'automne,
  - Le volet mobilités 2023-2027 du CPER.
- 
- Certains projets disposent de ligne de financement spécifique,
- 
- Il existe des fonds spécifiques avec une régionalisation progressive.

CONTRAT DE PLAN ETAT- REGION  
(CPER)

AUVERGNE  
2015 - 2020



Accord État-Région pour la Relance  
en Auvergne-Rhône-Alpes

Entre :

- L'État, représenté par Monsieur Jean CASTEX, Premier Ministre ;

et

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par Monsieur Laurent WAUQUEZ, Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

Il a été convenu ce qui suit :

1

## Les routes nationales

- Objectif de désenclavement (RN 122, RN 102, et quelques programmes de mise à 2x2 voies à achever comme la RN7 Loire-Allier),



- optimisation des infrastructures existantes,
- contexte volet décentralisation du Réseau Routier National de la loi 3DS,
- développement des nouveaux usages.

## Le transport ferroviaire

- réseau vieillissant qui a souffert d'un déficit d'investissement,
- grands projets fret, capillaire fret et installations terminales embranchées,
- développement des RER métropolitains,
- TET Paris - Clermont-Ferrand (mise en œuvre du schéma directeur à l'horizon 2026), 3ème Aller-Retour TET Nantes-Lyon (décembre 2022), réouverture de TET de nuit Paris-Aurillac (décembre 2023),
- Mise en accessibilité des gares et la sécurisation des PN.



## Le transport ferroviaire : les petites lignes

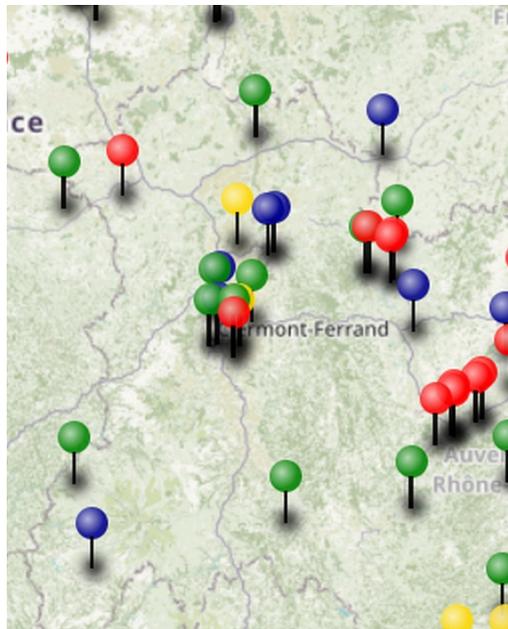
Groupe UIC	Auvergne	Rhône Alpes	Total (km de ligne)
7 à 9 AV	722	507	1 229
Total Réseau Exploité	1 220	2672	3 892

- plusieurs fermetures avant 2017, encore des réflexions localement mais besoin de trouver un nouveau modèle,
- en Auvergne Rhône-Alpes, l'État a doublé son effort budgétaire avec 50 M€/an en 2021 et 2022 dopé par le plan de relance,



## Le vélo et les mobilités actives : 1<sup>er</sup> plan vélo

- fonds mobilités actives de 350 M€ au niveau national (augmenté ensuite à 500 M€ avec le plan de relance) pour le financement de pistes cyclables (4 appels à projets depuis 2019),
- registre national d'immatriculation et marquage obligatoire
- aides pour l'achat de vélos,
- forfait mobilités durables...



Cette carte présente l'ensemble des lauréats des 4 appels à projets du fonds mobilités actives, depuis 2019.

- laureatsAAP1.csv
- laureatsAAP2.csv
- laureatsAAP3.csv
- laureatsAAP4.csv

## Le vélo et les mobilités actives : 2ème plan vélo



# PLAN VÉLO

Le 2e plan vélo 2022-2027 comprend le renouvellement du fonds mobilités actives doté de 250 M€ pour l'année 2023 (200 M€ pour les infrastructures cyclables et 50 M€ pour le développement des emplacements de stationnement sécurisés pour les vélos, notamment à proximité des pôles d'échanges multimodaux).

Bilan en juillet 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes :

- 97 collectivités soutenues (6 dans le Puy de Dôme),
- pour 52,8 M€ (4 M€ dans le Puy de Dôme),
- 122 projets retenus (12 dans le Puy de Dôme),
- 365 km de pistes cyclables subventionnées.